



POINTE DU RAZ

# Ladies Classic

29 mai 2023

Course cycliste féminine nationale 1.15  
Course cycliste féminine U15, U17

Courses animées par  
*Marion Hérault-Garnier*  
& *Jean Gillet*

*Aude Biannic*  
Marraine de la course



[pdr.ladiesclassic@gmail.com](mailto:pdr.ladiesclassic@gmail.com)

*Avec la présence de Marie-Françoise Potereau, vice-présidente du CNOSF et de la FFC*

Moulin de Keriolet

Église St Budec

Goulven

Port de Bézellec

Pointe du Van

Baie des Trépassés

Pointe du Raz

Le Loch

Esquibien

Quais d'Audierne



Beuzec Cap Sizun



Pont Croix

Primalin

Capden Cap Sizun

Plogoff

Départ Course en ligne

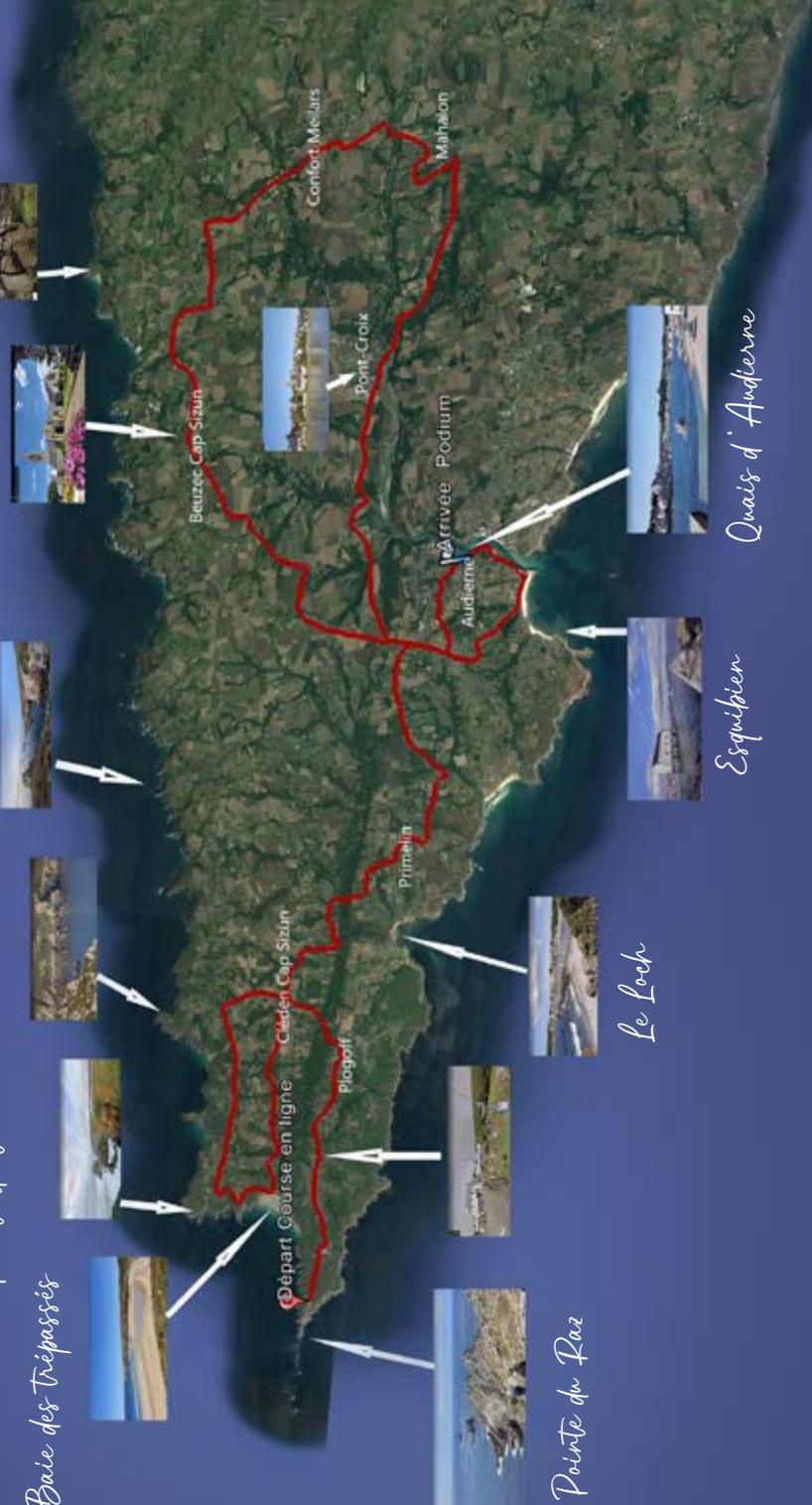
Capden Cap Sizun

Corfort Melars

Mahalon

Audierne

Arrivée Podium





29 mai 2023

## LE COMITÉ D'ORGANISATION

---

Directeur de course : .....Yves THOMAS.....06 73 97 42 72

Responsables des dossards,  
des transpondeurs et du protocole : ....Audrey BONNIZEC et Émilie FRANCHETTI

Responsable sécurité et bénévoles : ....Patrick VELLY.....06 08 60 93 04

Responsable AUDIERNE : .....Guy LANCOU.....06 25 43 31 21

Responsable POINTE DU RAZ : .....François COLIN.....06 37 56 87 00

Relations médias : .....Chloé VELLY

## LE COLLÈGE DES ARBITRES

---

Président du jury : .....Jérôme BIHOUÉE

Juge à l'arrivée : .....Jérôme LE GALL

Titulaire : .....Véronique LE CORRE

Titulaire : .....Arnaud CROGUENNEC

Moto : .....Mélanie FRÉLAUT

Chronométrateur : .....Stéphane GOURMELON

Voiture balai : .....François QUILLIVIC

# LE PROGRAMME DE LA POINTE DU RAZ LADIES CLASSIC

---

**7h30 :** remise des dossards, des transpondeurs et du règlement de la course

**9h30 :** 1<sup>er</sup> départ du contre-la-montre

**11h00 :** fin du contre-la-montre

**11h05 :** cérémonie protocolaire de la 1<sup>ère</sup> étape



**13h45** : briefing obligatoire pour les directeurs sportifs et les motards dans l'auditorium de la Maison du Site à la POINTE DU RAZ (cf. plan)



**14h25** : départ fictif au sémaphore de la POINTE DU RAZ (cf. plan)

**14h30** : départ officiel de la course en ligne

**17h25** : fin de la course

**17h30** : cérémonie protocolaire



# LA SIGNALISATION

L'ensemble du parcours sera fléché avec des flèches noires sur fond jaune.



Les points spécifiques du parcours seront indiqués par des panneaux carrés avec l'indication en noir ou rouge sur fond jaune. Par exemple :



# SÉCURITÉ ET ORGANISATION MEDICALE

## SÉCURITÉ

L'association FAMSMB, constituée de motards licenciés à la Fédération Française de Cyclisme, participe à la course avec 23 motards présents ce jour.

La gendarmerie d'Audierne assure la sécurité dans les principaux carrefours avec 8 gendarmes et 2 véhicules, le tout assisté de 3 motards de gendarmerie.

Le circuit d'arrivée et le contre-la-montre sont sécurisés par des signaleurs avec 2 barrières par carrefour.

## MÉDICAL

Le médecin de la course est le Docteur *Lucinda FERRANTI*.

Présence de la CROIX ROUGE FRANÇAISE, d'une ambulance et de 2 secouristes toute la journée (*Maud THOMAS et Margaux STRULLU*).

## HÔPITAUX

DOUARNENEZ : centre hospitalier, 85 rue LAËNNEC, 29100 DOUARNENEZ, **02 98 75 10 10**

QUIMPER : centre hospitalier de CORNOUAILLE, 14b avenue Yves THÉPOT, **02 98 52 60 60**

## NUMÉROS D'URGENCE

N° d'urgence européen **112**

SAMU **15**

Gendarmerie **17**

Pompiers **18**

# RÈGLEMENT DE LA COURSE

## **ORGANISATION**

La POINTE DU RAZ Ladies Classic est une course à étapes organisée selon les règlements de la Fédération Française de Cyclisme, sous le contrôle technique de l'association CAP SIZUN Cyclisme.

## **ÉPREUVE**

C'est une course fédérale 1,15 féminine 17 ans et plus. Pas de nombre maximum par équipe. La participation individuelle est admise pour un maximum de 15 coureuses au total.

## **SÉCURITÉ**

L'organisation rappelle la nécessité du strict respect du code de la route par les coureuses et les suiveurs.

## **STATIONNEMENT À AUDIERNE :**

- pour le contre-la-montre, des parkings « équipes » sont indiqués par des flèches à AUDIERNE.



- pour l'arrivée de la course en ligne, seuls les véhicules munis d'un bandeau adhésif fourni par l'organisation sont autorisés sur le circuit. Le circuit est INTERDIT A LA CIRCULATION, sauf pour l'organisation et les véhicules suiveurs munis de leur bandeau adhésif. Tout véhicule sans bandeau adhésif fourni par l'organisation devra stationner sur un parking « spectateurs ».



## **STATIONNEMENT À LA POINTE DU RAZ :**

- un stationnement est prévu. Il est INTERDIT de se garer en dehors de cet emplacement prévu. L'ensemble des véhicules suiveurs est obligé de quitter le site dès le départ donné.

## **ENVIRONNEMENT**

La course va évoluer sur un territoire d'exception. La POINTE DU RAZ est classée Grand Site de FRANCE (label délivré par le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires). INTERDICTION FORMELLE DE JETER DES DÉCHETS SUR L'ENSEMBLE DU PARCOURS.

## **ÉLIMINATION**

Le non-respect des consignes de stationnement (même pour un suiveur) et le non-respect de l'environnement entraînera la mise hors-course immédiate de la/des concurrente(s) de l'équipe.

Une coureuse se trouvant à 10 min de peloton, ou suivant l'arbitre de la voiture-balai, devra quitter la course pour sa sécurité et celle de l'épreuve (toujours dans le respect du code de la route pour assurer sa sécurité et celle des autres)

## **RADIO**

Les informations de course seront émises sur la fréquence : 157,550 MHz. Radio Course sera animée par Marion Hérault-Garnier.

## **ASSISTANCE NEUTRE ET VÉHICULES D'ÉQUIPES**

L'assistance neutre est assurée par BRETAGNE SERVICE COURSE au moyen de 2 véhicules.

Les équipes disposant d'au moins 5 coureuses pourront disposer d'un véhicule suiveur.

Le contre-la-montre déterminera l'ordre dans la file.

Les directeurs sportifs devront être titulaires d'un Brevet d'éducateur fédéral à jour. Celui-ci sera contrôlé lors du briefing de 13h45.

Sur le circuit d'arrivée, sur décision du Président du jury, des véhicules pourront être arrêtés. Pour les autres, il faudra bien respecter la dérivation, 250 m avant l'arrivée.

Un départ toutes les 30 secondes sera mis en place pour le contre-la-montre avec une moto par concurrente. Aucun véhicule suiveur ne sera autorisé. Deux véhicules neutres seront positionnés sur le parcours.

## TRANSPONDEURS

Tous les transpondeurs devront être restitués à la fin de chaque course, sous peine de se voir facturer la somme de 80 euros.

## MEILLEURE GRIMPEUSE

Il y a 3 côtes qui comptent pour le classement de la meilleure grimpeuse. La gagnante sera récompensée sur le podium.

## PRIX

3 classements sur la course : contre-la-montre, étape en ligne et général seront récompensés par 1830,00 € de prix.

## HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

L'hébergement et la restauration pour le dimanche soir 28 mai sont possibles aux Ateliers Jean MOULIN à PLOUHINEC.

Contact : *Diane ARENOU*, 07 62 79 29 63, [darenou@lesateliersjeanmoulin.bzh](mailto:darenou@lesateliersjeanmoulin.bzh)



# COURSE EN LIGNE

## Itinéraire et horaires

	Km	lieux	35 km/h	38 Km/h	41 Km/h
		Départ Sémaphore - guérite sortie			
	0	Départ réel Mr Papier	14h30	14h30	14h30
	0.100	chicanes droite - gauche			
	0.400	chicanes droite - gauche			
	0.700	chicanes droite - gauche			
	2.700	chicane droite	14h34	14h33	14h32
	2.900	chicane gauche			
	3.000	chicane droite			
	3.100	chicane gauche	14h35	14h34	14h33
	3.300	chicane droite	14h36	14h35	14h34
	3.600	tourner à gauche place Taverny face à la mairie. sens interdit	14h37	14h36	14h35
	3.900	en face (église)	14h38	14h37	14h36
	5.300	entrée Cléden	14h39	14h38	14h37
	5.500	à gauche au stop direction Baie des Trépassés	14h40	14h39	14h38
	5.600	sortie Cléden	14h41	14h40	14h39
	8.800	à droite Kerloch	14h45	14h42	14h41
	8.900	à gauche angle doit «petit talus «	14h46	14h43	14h42
	9.100	fin du «talus» à gauche Baie des Trépassés	14h47	14h44	14h43
	9.700	à droite direction Le Vorlen	14h48	14h45	14h44
	10.400	MG	14h49	14h46	14h45
	10.500	tout droit Ile de Sein	14h50	14h47	14h46
	11.300	à droite Douarnenez D7	14h51	14h48	14h47
	15.100	à droite C10 direction Cléden	14h55	14h54	14h52
	16.500	à gauche stop plateau ralentissement direction bourg Cléden	14h58	14h56	14h53
	16.700	rétrécissement	14h59	14h57	14h54
	16.900	rétrécissement à droite muret	15h00	14h58	14h55
	17.200	sortie Cléden	15h01	14h59	14h56
	17.500	à droite Tal Ar Heff chapelle Saint Trémeur	15h02	15h00	14h57
	17.800	chapelle Saint Trémeur rétrécissement	15h03	15h01	14h58
	18.500	à gauche Lamboban	15h04	15h02	14h59
	19.000	à droite Kerdiern Ar Veil	15h05	15h03	15h00
	20.200	MG panneau 100m	15h06	15h04	15h01
	20.300	à gauche Kerodeven	15h07	15h05	15h02
	21.500	à gauche direction Audierne RD784	15h08	15h06	15H03

	22.000	à droite Primelin bourg C1	15h09	15h07	15h04
	22.300	à droite camping, tennis	15h10	15h08	15h05
	22.400	à gauche contournement église	15h11	15h09	15h06
	22.600	à gauche St Tugen C203	15h12	15h10	15h07
	23.900	Guy Lancou, à gauche devant église C3 Audierne	15h13	15h11	15h08
	24.900	à droite D784 Audierne	15h15	15h12	15h09
	25.600	entrée Esquibien	15h16	15h13	15h10
	27.000	rond point D43 Douarnenez	15h17	15h14	15h11
	27.300	plateau ralentisseur	15h18	15h15	15h12
	27.400	plateau ralentisseur	15h19	15h16	15h13
	29.400	ilot directionnel	15h20	15h17	15h14
	30.300	à gauche Kerseon	15h21	15h18	15h15
	32.100	carrefour tout droit direction Beuzec Cap Sizun	15h24	15h20	15h17
	32.600	à droite Trélaz	15h25	15h21	15h18
	33.400	entrée Beuzec Cap Sizun	15h26	15h22	15h19
	34.200	à gauche devant église (muret en pierres)	15h27	15h23	15h20
	34.300	à droite direction Douarnenez	15h28	15h24	15h21
	34.400	plateau ralentisseur	15h29	15h25	15h22
	34.500	rétrécissement à droite	15h30	15h26	15h23
	34.700	à gauche plateau ralentissement C213 route de Kerouant Vian	15h31	15h27	15h24
	35.200	sortie Beuzec	15h32	15h28	15h25
	37.000	à droite Beuzec Cap Sizun	15h33	15h29	15h26
	37.800	à gauche direction Douarnenez D7	15h34	15h30	15h27
	39.500	à droite Quimper D307	15h37	15h32	15h28
	42.500	entrée Confort Meilars	15h40	15h35	16h29
	42.700	à droite rond point direction Audierne	15h41	15h36	15h30
	42.900	à gauche sortie Confort direction Meilars	15h42	15h37	15h31
	43.000	chicanes	15h43	15h38	15h32
	43.100	chicanes	15h46	15h45	15h40
	44.100	rétrécissement à gauche	15h47	15h46	15h43
	44.700	entrée Mahalon	15h48	15h47	15h44
	44.800	plateau ralentisseur, rond point tout droit	15h49	15h48	15h45
	44.900	à droite ralentisseur direction Pont Croix	15h50	15h49	15h46
	45.100	rond point sortie Mahalon	15h51	15h50	15h47
	45.700	à gauche Kersavidour	15h52	15h51	15h48
	46.100	MG entrée de champ à droite	15h53	15h52	15h49
	46.500	à droite	15h54	15h53	15h50

	46.600	à droite direction Pont Croix	15h55	15h54	15h51
	49.300	rétrécissement	15h56	15h55	15h52
	49.500	plots blancs à droite	15h57	15h56	15h53
	49.700	à gauche D2 Pont Croix	15h58	15h57	15h54
	50.000	entrée Pont Croix	15h59	15h58	15h55
	50.400	à droite au stop centre ville D2	16h00	15h59	15h56
	50.600	ralentisseur	16h01	16h00	15h57
	50.700	ralentisseur	16h02	16h01	15h58
	51.000	ralentisseur	16h03	16h02	15h59
	51.200	ralentisseur	16h04	16h03	16h00
	51.300	à gauche D765 Audierne	16h05	16h04	16h01
	53.500	à droite D43 Point du Raz	16h06	16h05	16h02
	53.900	à gauche Kervenennec	16h07	16h06	16h03
	55.000	<b>DANGER</b> virage angle droit montant	16h08	16h07	16h04
	56.700	à gauche au cédez le passage D43, direction Esquibien	16h09	16h08	16h05
	56.900	ralentisseur	16h10	16h09	16h06
	57.100	rond point direction Audierne	16h11	16h10	16h07
	57.700	rond point CMB, direction Audierne	16h12	16h11	16h08
	57.900	entrée sur le circuit final	16h13	16h12	16h09
	59.100	rond point direction Audierne, embarcadère Ile de Sein	16h14	16h13	16h10
	59.400	1er passage sur la ligne	16h16	16h15	16h12
	59.600	rond point ilots centraux	16h17	16h16	16h13
	59.700	plateau ralentisseur	16h18	16h17	16h14
	59.800	plateau ralentisseur	16h19	16h17	16h14
	60.500	ilot central	16h19	16h18	16h15
	60.900	plateau ralentisseur	16h20	16h19	16h16
	61.100	rond point, ilot central	16h21	16h20	16h17
	61.200	<b>DANGER</b> virage à droite direction Esquibien	16h23	16h20	16h17
	62.700	virage à droite, cédez le passage, entrée Esquibien	16h24	16h21	16h18
	63.100	ilot à droite	16h25	16h22	16h19
	63.400	rétrécissement à gauche	16h26	16h23	16h20
	64.000	stop, à droite Audierne	16h27	16h24	16h21
	65.300	rond point direction embarcadère St Evette	16h28	16h25	16h22
	65.600	2 <sup>eme</sup> passage	16h29	16h26	16h23
	71.800	3 <sup>eme</sup> passage	16H39	16h36	16h33
	78.000	4 <sup>eme</sup> passage	16h49	16h46	16h43
	84.200	5 <sup>eme</sup> passage	16h59	16h56	16h53

	90.400	6 <sup>eme</sup> passage	17h09	17h06	17h03
	96.600	Arrivée	17h19	17h16	17h13

## CONTRE LA MONTRE *Itinéraire et horaires*

Les vélos de contre-la-montre sont autorisés.

	km	lieux	38 km/h	40 km/h	42 km/h
	0	Départ	9h30	9h30	9h30
	0.300	rond point, ilot central			
	0.350	plateau ralentisseur			
	0.450	plateau ralentisseur			
	1.300	ilot central			
	1.700	dos d'âne			
	1.900	rond point, ilot central	9h35	9h34	9h33
	1.920	à droite, angle droit direction Esquibien			
	3.500	à droite, ilot central mobile			
	3.800	rétrécissement à droite			
	4.100	à droite			
	4.200	rétrécissement à gauche			
	6.100	Arrivée	9h41	9h40	9h39

# LES PRINCIPAUX PARTENAIRES



# LES ANNONCEURS





**POINTE DU RAZ**

Ladies Classic

